



INTERNATIONAL
OLIVE
COUNCIL

CONSEJO
OLEICOLA
INTERNACIONAL

CONSEIL
OLEICOLE
INTERNATIONAL

CONSIGLIO
OLEICOLO
INTERNAZIONALE

المجلس
الدولي
للزيتون

BASES

Appel à candidatures : Bourses d'études pour la 22^e édition (2025) du cours international d'experts en dégustation des huiles d'olive vierges (Université de Jaén).

Dans le cadre de son programme de coopération technique et de formation pour 2025 et dans le but de favoriser le transfert de technologie afin d'améliorer la connaissance de la composition et des caractéristiques qualitatives des huiles d'olive vierges, le Conseil oléicole international (COI) prévoit d'attribuer des bourses pour le cours international d'experts en dégustation des huiles d'olive vierges dispensé à l'Université de Jaén (Espagne).

Les bourses s'adressent aux professionnels ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'élaboration, le contrôle de la qualité, l'évaluation organoleptique ou la recherche dans le domaine de l'huile d'olive. Elles sont également ouvertes aux participants ayant une formation universitaire en agronomie, en technologie alimentaire ou dans des domaines équivalents.

Le cours couvrira les principes théoriques et la méthodologie d'évaluation organoleptique des huiles d'olive vierges, l'analyse des facteurs, les attributs positifs et négatifs qui définissent la qualité sensorielle des huiles et leur relation avec les méthodes de culture et les processus d'extraction, ainsi qu'avec d'autres paramètres physiques et chimiques généraux de contrôle de la qualité.

Il fournit une formation de base pour la constitution de jurys de dégustation dans le cadre des travaux du COI visant à améliorer les capacités et les compétences des laboratoires chargés de l'analyse sensorielle des huiles d'olive vierges.

Le cours débutera le mercredi 24 septembre et se terminera le vendredi 19 décembre 2025¹. Il sera imparti simultanément en espagnol et en anglais.

Les demandes de bourses devront être envoyées au COI au moyen du formulaire de demande disponible ici : [version anglaise](#) & [version espagnole](#). La date limite de dépôt des candidatures est fixée au mardi 15 avril 2025 à 12 h 00 (CET).

¹ Les dates de début et de fin des cours peuvent être légèrement modifiées.



INTERNATIONAL
OLIVE
COUNCIL

CONSEJO
OLEICOLA
INTERNACIONAL

CONSEIL
OLEICOLE
INTERNATIONAL

CONSIGLIO
OLEICOLO
INTERNAZIONALE

المجلس
الدولي
للزيتون

Les bourses pour ce cours ne seront accordées qu'aux ressortissants des pays membres du COI qui remplissent toutes les conditions énoncées dans les critères de sélection. Les candidats qui ne répondent pas aux critères de sélection, ainsi que les candidatures reçues après la date limite, seront exclus du processus de sélection.

Les bourses du COI couvriront les frais d'inscription, les frais de voyage au début et à la fin du cours, ainsi que trois versements mensuels de 1 000 € couvrant les frais de logement et de nourriture. Le COI paiera directement à l'université les coûts liés à l'assurance obligatoire des participants. L'administration des bourses pourra être déléguée à un autre organisme, généralement l'université elle-même.

Les candidats doivent être conscients du fait qu'ils devront s'engager à temps plein dans le cours et que, par conséquent, ils ne pourront pas exercer d'autres activités professionnelles pendant leur formation.

L'annexe I présente les principes régissant la bourse ainsi que les critères d'exclusion, de sélection et d'évaluation ultérieure en vue de l'attribution de la bourse.

Veillez noter que les candidats peuvent être exclus du processus de sélection à tout moment et que le COI pourra demander aux candidats de soumettre des documents supplémentaires ou leur demander de clarifier tout aspect relatif aux documents transmis.

L'octroi de bourses est soumis aux disponibilités budgétaires. L'envoi des candidatures n'oblige en rien le COI à sélectionner les candidats.



ANNEXE I - PRINCIPES RÉGISSANT LA BOURSE : CRITÈRES D'EXCLUSION, DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION AUX FINS DE L'ÉVALUATION

Principes régissant les bourses d'études

- Le but de ces bourses est d'encourager la réalisation des objectifs fixés dans l'[Accord international sur l'huile d'olive et les olives de table](#) en vigueur, afin de favoriser le transfert de technologie et d'améliorer la connaissance de la composition et des caractéristiques qualitatives des huiles d'olive vierges.
- Principe de non-lucrativité : les bourses d'études ne peuvent avoir pour objet ou pour effet de générer des profits pour le bénéficiaire.
- Principe de non-rétroactivité : les dépenses encourues avant l'attribution formelle des bourses ne sont pas couvertes.
- Principe de non-cumul : une même demande ne peut donner lieu à l'octroi d'une bourse qu'à un seul bénéficiaire par exercice budgétaire.
- Principes de publicité, de transparence et d'égalité de traitement.

Critères d'exclusion

Des critères d'exclusion sont établis afin d'évaluer l'éligibilité des candidats.

Les candidats seront exclus de l'appel à candidatures si :

- Les demandes arrivent après la date limite.
- Ils ne sont pas ressortissants des pays membres du COI.
- Ils n'ont pas le bagage académique ou l'expérience professionnelle requis.
- Ils ne satisfont pas aux exigences linguistiques.

Critères de sélection

Les critères de sélection permettent d'évaluer la capacité d'un candidat à suivre le cours.

Pour être sélectionnés pour une bourse, les candidats doivent avoir au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'élaboration, le contrôle de la qualité, l'évaluation sensorielle ou la recherche sur l'huile d'olive, et une formation universitaire en agronomie, en technologie alimentaire ou dans un domaine équivalent. Les candidats doivent démontrer qu'ils travaillent ou mènent des recherches dans le secteur de l'huile d'olive.



Les candidats doivent également avoir une bonne connaissance de l'espagnol ou de l'anglais (niveau B2 au minimum), étant donné qu'il s'agit des langues de travail du cours.

Les lettres de motivation et de recommandation seront également prises en considération.

Critères d'attribution

Des critères d'attribution sont établis afin d'évaluer la qualité des candidatures.

Les critères d'attribution des bourses comprennent le parcours académique des candidats, ainsi que leur expérience professionnelle dans l'élaboration, le contrôle de la qualité, l'évaluation sensorielle ou la recherche sur l'huile d'olive (une expérience minimale de cinq (5) ans est requise).

Un autre critère d'attribution est le niveau du candidat en espagnol ou en anglais (minimum B2).

Une lettre de motivation sera également prise en compte. Elle doit exposer les raisons de la candidature (une description détaillée des raisons pour lesquelles une bourse est nécessaire) et l'impact attendu de la bourse sur les activités du candidat.

Des lettres de recommandation émanant d'administrations publiques ou d'entités du secteur oléicole (entreprises, laboratoires, etc.) seront également prises en compte pour l'attribution des bourses.

Les certificats d'activité et/ou de formation liés au secteur oléicole seront également analysés.

Le COI s'efforcera de garantir la plus grande diversité géographique possible lors de l'attribution des bourses.

L'octroi de bourses est soumis aux disponibilités budgétaires.



INTERNATIONAL
OLIVE
COUNCIL

CONSEJO
OLEICOLA
INTERNACIONAL

CONSEIL
OLEICOLE
INTERNATIONAL

CONSIGLIO
OLEICOLO
INTERNAZIONALE

المجلس
الدولي
للزيتون

CRITÈRES D'ATTRIBUTION D'UNE BOURSE	POINTS
PARCOURS ACADÉMIQUE & EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DANS L'ELABORATION, LE CONTROLE DE LA QUALITÉ, L'ÉVALUATION SENSORIELLE OU LA RECHERCHE SUR L'HUILE D'OLIVE	70
COMPÉTENCE LINGUISTIQUE (ANGLAIS OU ESPAGNOL AVEC UN NIVEAU B2 MINIMUM)	10
LETTRE DE MOTIVATION (DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RAISONS DE LA DEMANDE DE BOURSE ET IMPACT ATTENDU DE LA BOURSE SUR LES ACTIVITÉS DU CANDIDAT).	10
LETTRE(S) DE RECOMMANDATION ET/OU AUTRES CERTIFICATS LIÉS AU SECTEUR DE L'HUILE D'OLIVE	10